



DECISION N° 000008/D/PADI-DJA/DISE/AMO/2024 DU ...15...MAI 2024

Portant attribution du Marché relatif à l'Appel d'Offres N° 0005/AONO/MINEPAT/PADI-DJA/CSPM\_P/2024 du 03 avril 2024 pour les travaux de construction et d'équipement de la Coopérative agricole d'épargne et de crédit de Lomié, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja).  
Financement : Budget BIP/MINEPAT-Chapitre 94, Exercices 2024 et 2025, Imputation : 94 195 05 110000 523317.

Le Coordonnateur du PADI-Dja,

- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics;
- Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement;
- Vu Le Décret N°2014/4787/PM du 26 Décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du PADI-Dja;
- Vu le Décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu le Décret n° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant organisation administrative de la République du Cameroun ;
- Vu l'arrêté N° 0319/A/MINMAP du 08 novembre 2018 portant création d'une commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja ;
- Vu la décision N°483/D/PADI-Dja du 05 Juillet 2019 portant constatation de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADI-Dja;
- Vu la décision N° 001441/D/MINEPAT/CAB du 04 Octobre 2019 portant transfèrement de la Maîtrise d'Ouvrage de certains projets passés par le MINEPAT sur financement du chapitre 94 au profit du PADI-Dja ;
- Vu L'Appel d'Offres N° 0005/AONO/MINEPAT/PADI-DJA/CSPM\_P/2024 du 03 avril 2024 pour les travaux de construction et d'équipement de la Coopérative agricole d'épargne et de crédit de Lomié, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja) ;
- Vu Le procès-verbal de session de la Commission Spéciale de Passation des Marchés Publics auprès du PADI-Dja du 14/05/2024 ;

### DECIDE:

Article 1: L'entreprise TABANG Sarl est retenue pour la construction et l'équipement de la Coopérative agricole d'épargne et de crédit de Lomié, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja) ainsi qu'il suit :

Désignation	Entreprise	Montant TTC (F CFA)	Délai (mois)
Construction et équipement de la Coopérative agricole d'épargne et de crédit de Lomié, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja)	TABANG Sarl BP: 35951, Yaoundé Tel 670 645 413	149 992 572	08

Article 2 : La présente décision, sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Yaoundé, le ...15...MAI 2024...

Copie : ARMP

Le Coordonnateur

Blondeau Talatala